

# Charte d'investissement responsable

## Le développement durable au cœur de notre démarche d'investissement

Chez D'leteren Group, nous incarnons nos valeurs d'entrepreneuriat, de curiosité, de courage, d'attention et de respect. Nous les intégrons à toutes nos activités. En notre qualité d'actionnaire à long terme, notre principale mission consiste à fonder une famille d'entreprises qui réinventent les secteurs dans lesquels elles opèrent, en cherchant à atteindre l'excellence et à exercer un impact significatif. Nous aspirons principalement à créer de la valeur pour toutes les parties prenantes, c'est-à-dire nos collaborateurs, nos clients, nos actionnaires et la société dans sa globalité.

Conscients du rôle clé que jouent les entreprises dans la construction d'un avenir durable, nous adoptons une démarche intégrée qui ancre le développement durable à tous les niveaux de notre organisation. Nous prenons notamment en compte les aspects environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance dans le cadre de nos deux principales missions opérationnelles : le soutien de nos entreprises et la recherche de nouvelles acquisitions.

Depuis le mois d'octobre 2020, nous sommes signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (PRI), un réseau international d'investisseurs qui œuvrent ensemble pour un système financier mondial plus durable. Cet engagement fait non seulement écho à notre initiative d'intégration des critères environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance (ESG) dans nos choix d'investissement et notre démarche d'actionnariat actif, mais témoigne aussi de notre volonté de poursuivre le développement de nos pratiques et stratégies à cet égard.

Ayant pour ambition de contribuer à relever les grands défis mondiaux de notre époque, nous avons mené une réflexion approfondie sur l'impact majeur que nous pourrions avoir, en notre qualité d'actionnaire à long-terme d'entreprises leader, sur les objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD). Grâce à une analyse interne s'appuyant sur un dialogue avec les différentes parties prenantes, nous avons sélectionné cinq objectifs sur lesquels nous pouvons exercer une influence directe et concrète. Ces 5 objectifs sont incorporés dans la stratégie de développement durable de nos entreprises, et dès lors présentés dans leur reporting annuel.

## L'impact de D'leteren Group sur les ODD des Nations Unies



### Travail décent et croissance économique

Favoriser la croissance à long terme et créer un environnement de travail équitable.



### Industrie, innovation et infrastructure

Encourager et soutenir l'innovation au sein de nos entreprises dans l'intérêt de leurs parties prenantes.



### Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Aider nos entreprises à surveiller et réduire leur empreinte écologique.



### Consommation et production responsables

Aider nos entreprises à proposer des produits et services responsables.



### Paix, justice et institutions efficaces

Appliquer une gouvernance responsable.



D'leterenGroup

# Intégration des aspects ESG dans le cycle d'investissement

Notre démarche d'investissement responsable couvre tout le cycle d'investissement, de la recherche d'opportunités d'investissement à la formulation de thèses d'investissement, en passant par les phases de vérification préalable, de conclusion de l'accord et de détention.



## 1. Recherche ciblée

- ESG comme thème d'investissement
- Exclusion de secteurs

## 3. Processus de Due Diligence ESG

### 2. Analyse préliminaire des critères ESG

- Analyse de matérialité préliminaire (recherche informatique)
- Thèse d'impact

## 4. Conclusions de la Due Diligence ESG

- Risques/opportunités
- Plan d'action

## 5. Actionnariat actif

- Analyse de matérialité approfondie (dont dialogue avec les parties prenantes)
- Feuille de route de développement durable
- Surveillance des progrès
- Reporting annuel

## 1. Recherche ciblée

Nous menons une recherche de nouveaux investissements ciblée sur certains secteurs : les services professionnels aux entreprises, l'industrie, la mobilité (services et data), ainsi que les biens et services de grande consommation. Considéré comme levier de croissance et d'influence, le développement durable fait partie de nos thèmes d'investissement avec d'autres thèmes tels que l'externalisation de services professionnels, la nouvelle mobilité, l'industrie 4.0 et l'automatisation, et enfin la digitalisation.

Avant d'investir, nous évaluons la conformité des entreprises cibles avec les lois et réglementations nationales et internationales. Nous estimons également les acquisitions potentielles selon des critères éthiques, sociaux et environnementaux, en phase avec les principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Outre ce cadre juridique et éthique, nous tenons aussi compte de divers critères d'exclusion. Nous excluons notamment les investissements dans les sociétés directement impliquées dans les secteurs suivants : tabac, armement, pornographie et jeux d'argent.

Au vu de l'impact des énergies fossiles sur le changement climatique, nous n'investissons pas non plus dans les sociétés dont les revenus proviennent essentiellement de l'extraction de charbon, de pétrole et de gaz.

## 2. Analyse préliminaire des critères ESG

La note d'investissement qui présente la thèse d'investissement inclut une analyse préliminaire des risques et opportunités liés aux critères ESG. L'analyse s'appuie sur des informations publiques, des évaluations de pairs et des outils d'évaluation de la matérialité comme SASB. À ce stade, nous formulons également la thèse d'impact sociétal.

## 3. Due diligence ESG

La deuxième phase de notre processus d'investissement comprend une due diligence approfondie des critères ESG, dans laquelle nous examinons de plus près les aspects ESG matériels qui sont mis en évidence dans l'analyse préliminaire. Fondée sur les données fournies par la société cible et/ou les experts, cette phase de recherche nous permet de préciser les risques et opportunités ESG qui sont inhérents à la société cible, et de procéder à une première évaluation du plan de développement durable qui serait soutenu par D'Ieteren Group en cas d'acquisition. Le processus de due diligence ESG est mené par notre équipe ESG et de développement durable, avec le soutien éventuel d'un conseiller externe.

## 4. Conclusions la due diligence

Le résultat de la due diligence ESG, accompagné des conclusions de toutes les autres due diligence (finances, taxes, juridique, etc.), est présenté dans un mémo d'investissement qui est transmis au Conseil d'administration pour éclairer sa décision finale sur l'opportunité d'investissement.



D'Ieteren Group

## 5. Actionnariat actif

Compte tenu des particularités de la stratégie d'investissement de D'leteren Group, qui consiste à investir à long terme dans un nombre limité d'entreprises, l'approche d'investissement responsable du groupe s'oriente avant tout vers ses pratiques d'actionnariat actif.

D'une manière générale, nous visons à soutenir l'approche de développement durable de nos entreprises en travaillant sur trois axes majeurs :

- **Aider les entreprises à réaliser leur mission d'entreprise**

Chez D'leteren Group, nous sommes persuadés que la mission de nos entreprises reflète leur plus grande influence sur les personnes et la société. C'est pourquoi nous les incitons à la considérer comme partie intégrante et principal moteur de leur stratégie commerciale.

Nous considérons donc la dimension « Purpose » comme l'un des sept principaux leviers que nous surveillons et sur lesquels nous apportons un support à nos entreprises. Nous veillons à ce que la mission de nos entreprises soit claire et présente à tous les niveaux de leur structure et qu'elle transparaisse tant dans leur culture d'entreprise qu'au niveau de leur orientation stratégique.

Pour s'assurer que leur mission génère des résultats concrets, nous encourageons nos entreprises à se fixer des objectifs spécifiques, assortis d'indicateurs permettant de mesurer leurs progrès.

- **Aider les entreprises à gérer leurs aspects ESG les plus matériels**

Pour aider nos entreprises à gérer les aspects ESG qui sont les plus critiques pour elles, nous les incitons à réaliser une analyse de matérialité, et nous leur apportons notre soutien dans ce processus. Ces évaluations approfondies et personnalisées se divisent en deux grandes phases :

- une analyse sur mesure visant à identifier les sujets de développement durable propre à leur secteur ;
- un dialogue ultérieur avec les principaux groupes de parties prenantes des entreprises, pour permettre à celles-ci d'établir une liste des aspects spécifiques à leur propre activité et leur propre écosystème.

Cette analyse de matérialité est suivie d'une « évaluation de la maturité », qui comprend une discussion avec la direction des entreprises en vue d'évaluer la mesure dans laquelle les aspects matériels sont déjà bien intégrés dans leur approche actuelle.

En s'appuyant sur les résultats des analyses de matérialité et de maturité, les entreprises sont amenées à développer ou questionner leur stratégie de développement durable. Plus concrètement, elles déterminent un nombre limité d'axes stratégiques pour lesquels elles définissent des ambitions et des objectifs quantitatifs. Elles mettent également au point, si nécessaire, des processus d'évaluation permettant de mesurer les progrès réalisés par rapport à ces objectifs.

- **Aider les entreprises à atteindre l'excellence dans les principaux domaines non financiers de D'leteren Group**

Outre les stratégies de développement durable spécifiques à chaque entreprise, le groupe aide ses entreprises à devenir ou rester chef de file dans ses trois domaines prioritaires non financiers (satisfaction client, satisfaction des employés et émissions de CO2) et les assiste à la mise en œuvre d'un processus d'évaluation fiable dans chacun de ces domaines.

### **Incitations et financement durable**

Afin de rendre tous ces engagements plus attrayants, le groupe les associe à des résultats concrets, tels que des plans d'incitation à long terme pour la direction et de nouveaux mécanismes de financement liés aux indicateurs de performance clés en termes d'ESG.

## Reporting ESG

D'leteren Group publie chaque année un rapport non financier comportant une déclaration du groupe ainsi qu'un rapport approfondi pour chaque entreprise. La structure de chaque rapport concorde avec la stratégie de développement durable des entreprises. Pour chacun des axes stratégiques, les entreprises exposent leurs ambitions et les démarches mises en place pour les atteindre.

Quant au cadre du rapport non financier, D'Ieteren Group s'aligne avec les critères du Global Reporting Initiative (GRI) - Option Core. Mises au point au cours de ces 20 dernières années, les normes du GRI comptent parmi les meilleures pratiques internationales de reporting sur les questions économiques, environnementales et sociales.

D'Ieteren Group complète son rapport non financier par une déclaration ESG composée d'un tableau présentant les indicateurs quantitatifs non financiers. Contrairement aux indicateurs publiés dans les rapports (qui sont des indicateurs de performance clés absolus ou relatifs utilisés par les entreprises pour évaluer leurs progrès réalisés par rapport à un objectif

donné), ces indicateurs se composent de données ESG génériques visant à fournir des informations supplémentaires à nos parties prenantes.

Depuis 2020, une première assurance indépendante externe a été obtenue sur un certain nombre d'indicateurs de performance clés de nos entreprises. D'Ieteren Group a pour ambition d'obtenir une assurance pour tous ses indicateurs de performance clés non financiers, à commencer par tous les indicateurs de performance clés du groupe ainsi que les indicateurs de performance clés stratégiques des entreprises d'ici à 2025.

# Gouvernance de notre approche d'investissement responsable

## Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de D'Ieteren Group est chargé de superviser la stratégie ESG du groupe (y compris son approche d'investissement responsable). Les membres du Conseil abordent ce point deux fois par an. Ils examinent les performances en matière d'ESG et approuvent la déclaration non financière au premier trimestre, puis gèrent l'orientation stratégique en termes d'ESG au cours du deuxième trimestre.

**Le Comité d'audit** passe en revue deux fois par an les risques liés au groupe et à ses entreprises, notamment les risques ESG.

**Le Comité de nomination et de rémunération** examine et valide les objectifs ESG qui servent à déterminer la rémunération variable du Comité de direction du groupe et des CEO des entreprises.

**Le Comité stratégique** examine le volet ESG dans le cadre des nouveaux investissements et dans le suivi des activités.

## Le Comité exécutif

Composé du CEO et du Directeur financier de D'Ieteren Group, le Comité exécutif est chargé de superviser le développement de la stratégie du groupe en matière d'ESG et de veiller à sa mise en œuvre tant au niveau du groupe qu'à celui de chaque entreprise. Le Comité exécutif assure un suivi rigoureux des progrès réalisés

sur les feuilles de route de développement durable des entreprises, en particulier au cours de réunions de coordination mensuelles avec les équipes de direction.

## L'équipe ESG et de développement durable

L'équipe ESG et de développement durable est en charge du développement et de la mise en œuvre de l'approche du groupe relative aux aspects ESG. Ses membres aident aussi les entreprises du groupe à développer et à mettre en œuvre leur stratégie de développement durable. Par ailleurs, ils consultent les parties prenantes du groupe et se tiennent au fait de l'évolution des tendances dans les domaines du développement durable, des aspects ESG et des mécanismes financiers associés à la durabilité pour jouer un rôle de centre de connaissances en soutien de toute l'équipe et s'assurer ainsi de l'intégration effective de l'approche ESG.

## L'équipe d'investissement

L'équipe d'investissement a pour mission de veiller à ce que les aspects ESG soient intégrés à chaque phase du cycle d'investissement. Elle se concerte tout au long du processus avec l'équipe ESG et de développement durable pour s'assurer de la bonne intégration des principaux leviers ESG dans leurs analyses.

## Au niveau des entreprises

Les entreprises sont tenues de désigner au moins une personne chargée de coordonner leur approche de développement durable. Les membres de l'équipe ESG et de développement durable de D'Ieteren Group organisent des entretiens réguliers avec leurs homologues qui travaillent dans les entreprises au sujet des progrès réalisés sur les feuilles de route de développement durable et collaborent étroitement avec eux pour produire un rapport annuel sur le développement durable.

\*\*\*

Cette Charte d'investissement responsable est actualisée tous les trois ans (ou plus régulièrement si nécessaire) par le Conseil d'administration de D'Ieteren Group afin de rendre compte des développements et de l'amélioration continue de l'approche d'investissement responsable du groupe.